

Lausanne, le 2 novembre 2020

## Proportionnalité de la décision du port du masque en tout temps et tout lieu

Madame la Conseillère d'État,

La communication relative du *port du masque en tout temps et tout lieu* dans l'école obligatoire a généré de vives réactions parmi de nombreux enseignant-e-s. Par ailleurs, cette décision ne semble pas comprise notamment en raison du manque d'éléments qui justifieraient ses effets positifs. Seule une référence à un article d'un journal espagnol est mentionnée.

La Société pédagogique vaudoise n'est pas en mesure d'évaluer l'impact réel de cette décision d'ordre sanitaire et partage l'objectif principal du département qui est de laisser les écoles ouvertes le plus longtemps possible. Elle s'interroge toutefois notamment sur les significatives conséquences pédagogiques de cette décision sur le terrain. Par exemple, les apprentissages des élèves des premiers degrés, des élèves sourds et malentendants ou encore des apprentissages des élèves allophones. Afin de limiter les conséquences pédagogiques, la SPV pose les questions suivantes :

- De quelle manière cette mesure pourrait-elle être adaptée, notamment au premier cycle, en tenant compte de ces éléments ?
- Est-ce que des masques transparents pourront être distribués dès cette semaine prioritairement aux enseignant-e-s ayant à charge les élèves précités ?
- Dans quelle mesure la proportionnalité de cette décision a été évaluée avec les conséquences dans la scolarité obligatoire, et plus spécifiquement pour les classes de degrés primaires ?

Par ailleurs, la SPV rappelle son inquiétude quant aux conséquences sur la santé des enseignant-e-s, notamment aux cordes vocales<sup>1</sup>, du port du masque en continu. Comme elle l'a déjà demandé, la SPV souhaiterait qu'un suivi médical soit mis sur pied sur cette question et que ce point soit intégré dans l'analyse de la proportionnalité de cette mesure sanitaire.

Consciente de la situation actuelle, la SPV n'attend pas une réponse par écrit sur les objets de ce courrier, mais souhaiterait une rencontre virtuelle urgente afin d'échanger sur ces éléments. Des solutions rapides doivent être trouvées pour minimiser les effets négatifs précités.

Pour finir, la SPV reste persuadée qu'une mesure dont le sens est clair pour celles et ceux qui doivent l'appliquer engendra *de facto* une meilleure application sur le terrain.

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'État, l'expression de nos sentiments très respectueux.



Gregory Durand  
Président



Yves Froidevaux  
Secrétaire général

Copies : Karim Boubaker, Médecin cantonal et Giancarlo Valceschini, Directeur général de l'enseignement obligatoire

<sup>1</sup> La SPV avait relevé, à l'occasion d'une séance avec la DGEO le 28 septembre, que plus de 75 % des enseignant-e-s vaudois-e-s avaient déjà des problèmes de voix en raison du masque (enquête flash SPV no 3, août 2020). A ce propos, il convient de relever certains articles de médecins, notamment « Les enseignants masqués ne tiendront pas ! » du Pr Gauthier Desuter, laryngologue aux cliniques universitaires Saint-Luc à Bruxelles, [paru sur le site du média « Le Soir »](#).